

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

Addis Abéba, ETHIOPIE Boîte postale: 3243 Téléphone 513822 Fax : 519321 E-mail : oau-ews@telemcom.net.et

**QUATRE-VINGT-NEUVIEME SESSION ORDINAIRE
DE L'ORGANE CENTRAL DU MECANISME POUR LA
PREVENTION, LA GESTION ET LE REGLEMENT
DES CONFLITS AU NIVEAU DES AMBASSADEURS**

**15 JANVIER 2003,
ADDIS ABEBA, ETHIOPIE**

Central Organ/MEC/AMB/Comm.(LXXXIX)

COMMUNIQUE

**COMMUNIQUE DE LA 89^{EME} SESSION ORDINAIRE DE
L'ORGANE CENTRAL DU MECANISME POUR LA PREVENTION,
LA GESTION ET LE REGLEMENT DES CONFLITS
AU NIVEAU DES AMBASSADEURS**

ADDIS ABEBA, LE 15 JANVIER 2003

L'Organe central du Mécanisme pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits a tenu sa 89^{ème} session ordinaire au niveau des ambassadeurs à Addis Abéba, en Ethiopie, le mercredi 15 janvier 2003. La session s'est déroulée sous la présidence de l'ambassadeur Baso Sangqu, représentant permanent de l'Afrique du Sud auprès de l'Union africaine.

Le Président intérimaire de la Commission, M. Amara Essy, s'est adressé à la session sur la question du Burundi et l'a informé des contacts qu'il a eus, ce matin, avec M. Pierre Nkurunziza, Représentant légal du CNDD-FDD, pour lui faire part de l'appel lancé par l'Organe central, lors de sa 88^{ème} session ordinaire, tenue à Addis Abéba le 14 janvier 2003 [Central Organ/MEC/AMB/Comm.(LXXXVIII)], l'exhortant à se rendre à Pretoria pour prendre part à la réunion de suivi convoquée par le vice-Président Jacob Zuma pour régler les questions pendantes liées à la mise en œuvre du cessez-le-feu. Il a informé l'Organe central que M. Nkurunziza l'avait assuré qu'il se rendrait à Pretoria, avec un esprit ouvert pour faciliter l'aboutissement du processus en cours.

La session a examiné la situation en RCA et les relations entre la RCA et le Tchad, sur la base du rapport présenté par le Président intérimaire de la Commission [Central Organ/MEC/AMB/3(LXXXVIII)].

A l'issue de ses délibérations, l'Organe central a pris les décisions suivantes :

SUR LA SITUATION EN RCA ET LES RELATIONS ENTRE LA RCA ET LE TCHAD

L'Organe central :

1. **PREND NOTE** des résultats de la visite effectuée par le Prof. André Salifou, émissaire du Président intérimaire de la Commission, au Gabon, en RCA et au Tchad, du 13 au 29 novembre 2002 ;
2. **REAFFIRME SON APPUI** au Communiqué de Libreville du 2 octobre 2002 et aux mesures qui y sont contenues pour assurer la normalisation des relations entre la RCA et le Tchad ;
3. **SE FELICITE** des dispositions déjà prises par les dirigeants centrafricains et tchadiens pour assurer l'application du Communiqué de Libreville et les **ENCOURAGE** à préserver dans cette voie ;

4. **SE FELICITE** du déploiement de la force de la CEMAC, tel que prévu par le Communiqué de Libreville, et **ENCOURAGE** la Commission à continuer à apporter son soutien aux efforts de la CEMAC. A cet égard, l'Organe central **SE FELICITE** de la décision du Président intérimaire d'apporter une contribution de 100 000 dollars EU pour soutenir le déploiement et les activités de la force de la CEMAC ;

5. **ENCOURAGE** la tenue, dans les meilleures conditions, du Dialogue national annoncé, le 25 novembre dernier, par le Président Ange-Félix Patassé et **PREND NOTE AVEC SATISFACTION** de la nomination, le 28 décembre 2002, des coordonnateurs du Comité de préparation et de gestion du Dialogue national. A cet égard, l'Organe central **LANCE UN APPEL** au gouvernement centrafricain pour qu'il fasse du Dialogue national un forum inclusif où toutes les composantes de la société centrafricaine pourront jeter les bases d'une réconciliation nationale véritable ;

6. **REITERE** son appui à l'ouverture d'un bureau de liaison de l'Union africaine à Bangui pour assurer un contact plus étroit avec les autorités centrafricaines et les acteurs politiques et sociaux du pays et soutenir le processus de réconciliation dans le pays, y compris le Dialogue national ;

7. **APPELLE** les institutions financières internationales, en particulier la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, à reprendre rapidement leurs programmes d'assistance à la RCA et, à cet effet, à re-examiner les conditionnalités posées pour la reprise de ces programmes, en tenant dûment compte de la situation politique, sociale et économique que connaît la RCA. L'Organe central **EXHORTE** le gouvernement centrafricain à mettre en œuvre les réformes économiques convenues avec les institutions internationales compétentes;

8. **REMERCIÉ** le Président El Hadj Omar Bongo, coordonnateur du processus de règlement de la crise en RCA, et le Col Muamar El Gaddafi, Président de l'Initiative Paix et Sécurité de la CEN-SAD, pour les efforts inlassables qu'ils déploient pour trouver une solution à la crise en RCA et au différend entre la RCA et le Tchad ;

9. **ENCOURAGE** le règlement de la crise en RCA et celle affectant les relations entre la RCA et le Tchad dans le cadre de la CEMAC et de l'Union africaine. A cet égard, l'Organe central **ENCOURAGE** les Présidents Idriss Déby et Ange-Félix Patassé à se rencontrer sous les auspices de la CEMAC et de l'Union africaine, pour discuter des problèmes affectant les relations entre les deux pays ;

10. **PREND NOTE** du retrait annoncé, le 29 décembre 2002, des forces de la CEN-SAD et **REND HOMMAGE** à la CEN-SAD pour les sacrifices consentis en vue de promouvoir la paix et la stabilité en RCA et soutenir les institutions légitimes et l'ordre constitutionnel dans ce pays ;

11. **DEMANDE** au Président intérimaire de la Commission de le tenir régulièrement informé de l'évolution de la situation.